

Rapport CREG 2013

Rapport du Compliance Officer

1. Introduction

Pour rappel, la loi du 8 janvier 2012 portant sur les modifications de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et qui transpose la directive européenne du 13 juillet 2009 (Directive 2009/72/CE) impose au gestionnaire de réseau de transport, en tant qu'acteur essentiel du bon fonctionnement du marché, d' « établir des règles d'engagements qui contiennent les mesures prises pour que toute pratique discriminatoire soit exclue et veille à ce que son application fasse l'objet d'un suivi approprié. Ces règles énumèrent les obligations spécifiques imposées aux membres du personnel pour que cet objectif soit atteint. Une personne responsable du suivi des règles d'engagements au sein du gestionnaire du réseau dresse annuellement à l'intention de la commission un rapport décrivant les mesures prises. Ce rapport est publié par le gestionnaire du réseau”(art 8 §2)

Pour rappel, le programme d'engagements d'Elia a été approuvé par le Comité de Corporate Governance du Conseil d'Administration d'Elia System Operator, et par extension par l'ensemble de l'entité économique Elia, le 21 décembre 2007.

L'obligation générale de non-discrimination évoquée dans la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et dans la directive européenne du 13 juillet 2009 se décline en plusieurs principes :

- le principe de confidentialité ;
- le principe de transparence ;
- et le principe de non-discrimination.

2. Développements 2013

Au-delà des applications concrètes évoquées dans le programme d'engagement, dont le suivi est assuré de manière permanente, le présent rapport vise les développements concrets des trois principes évoqués ci-dessus, réalisés entre Janvier 2013 et Décembre 2013.

2.1. Confidentialité

« L'audit confidentialité » initie annuellement des actions de conscientisation de l'ensemble du personnel au respect de la confidentialité, et vérifie les actions entreprises par les différents départements dans le cadre (ou en complément) des recommandations formulées les années précédentes lors du même audit.

En 2013, les actions de **conscientisation** suivantes ont été menées :

- Dans le cadre du Smart Way of Working, une plate-forme de partage de fichiers « Sharepoint » a été testée. Une charte d'utilisation est en cours de validation et sera communiquée aux utilisateurs afin de s'assurer que des informations confidentielles ne puissent pas être accessibles via cette plate-forme.
- La sensibilisation des employés à la confidentialité est un travail continu. Pour cette raison, l'audit interne a mené une action de sensibilisation en passant un soir de semaine dans les salles de réunion, photocopieuses et bureaux afin de détecter si des documents confidentiels se trouvaient à portée de mains d'un visiteur indélicat. Cette action, communiquée a posteriori aux membres du personnel, n'a pas révélé de manquement aux standards de confidentialité.

Au-delà de la conscientisation du personnel, d'autres actions concrètes ont été entreprises en 2013 dans le cadre de la confidentialité :

- Les départements Audit, Juridique, Achat, Ressources Humaines et Communication ont développé un document standard ajouté aux contrats de travail des nouveaux arrivants sur la confidentialité. Cette annexe est d'application pour l'ensemble des contrats de travail (CDI, CDD, interim, étudiants,...).
- En 2013, Elia a encore professionnalisé la gestion et la coordination des compétences et services externes. Il en résulte l'ajout, au contrat écrit entre l'employeur des personnes extérieures et Elia, notamment la déclaration de confidentialité et la déclaration du matériel informatique reçu.
- Des mesures de sécurité supplémentaires pour assurer la protection de nos infrastructures les plus critiques ont été établies, conformément à la directive européenne EPCIP (programme européen de protection des infrastructures critiques). Nous avons déjà réalisé les investissements nécessaires dans le passé pour améliorer la sécurité physique des postes HT. Ainsi, des portes anti-effraction et des grillages aux endroits stratégiques avaient été mis en place. En outre, il est également essentiel de garantir la protection électronique de ces sites. C'est la raison pour laquelle un appel d'offres européen a été lancé en 2012 pour l'acquisition de systèmes de sécurité électronique (caméras, lecteurs de badges, détection d'intrusions). Fin 2012, le projet pilote Bruegel a été réalisé afin de tester ce type d'équipements de sécurité. La réception de ce projet a eu lieu début 2013. Les résultats du projet pilote ont ensuite été analysés et le concept a subi les ajustements nécessaires. Dans le prolongement de cette initiative, un projet similaire a été lancé dans 5 autres postes HT.
- Des mesures supplémentaires ont été prises afin d'optimiser la protection des Service Centers. De plus, l'objectif d'Elia est d'évoluer vers l'utilisation d'un badge unique pour tous les sites d'Elia. Un projet de sécurité intégré a été mis en œuvre en tant que tel dans le Service Center de Gouy-Lez-Piéton. Il connaîtra une suite en 2014 avec le déploiement du concept de sécurité dans les autres Service Centers.
- À l'heure actuelle, Elia utilise encore 4 sortes de badge. Le système de contrôle d'accès varie d'un site à l'autre. Il est donc difficile de maintenir

un contrôle intégré au niveau des modalités d'accès. Le nouveau badge vise à remplacer les systèmes actuellement en vigueur sur les sites administratifs et dans les Service Centers par un système présentant un niveau de sécurité encore plus élevé. Il n'y aura donc plus qu'un seul badge pour tous les sites d'Elia. Le nouveau site administratif de Monnoyer a déjà été équipé de ce système.

La protection des données dans les systèmes IT et dans les échanges d'information font l'objet d'efforts continus. A cette fin :

- un scan externe mensuel de notre périmètre extérieur (notre plage IP publique) est réalisé afin de vérifier les éventuelles vulnérabilités de nos applications Internet qui pourraient constituer un cyber risque.
- la (cyber) stratégie de sécurité informatique décrivant les concepts de base de la sécurité informatique (par exemple, protection des PC, protection du réseau, protection en temps réel, droits d'accès, etc.) a été proposée et approuvée par la direction. Cette stratégie a également été validée par un auditeur externe.

Le renforcement de la sécurité des différents systèmes d'exploitation (client et serveur) a fait l'objet d'un audit externe dans le cadre du nouveau projet EMS. Les principales recommandations ont été mises en œuvre.

2.2. Transparence

Dans la continuité des années précédentes, de nouvelles actions ont été entreprises en 2013 en vue de veiller à nos obligations en matière de transparence :

- Le site web d'Elia a été amélioré grâce à l'extension du tableau de bord reprenant un ensemble de données opérationnelles. Ce tableau de bord permet aux acteurs de marché d'avoir une vue d'ensemble sur les données du jour ou du lendemain concernant les domaines de charge du réseau Elia, de la production, de l'énergie renouvelable, des capacités d'import et d'export et de balancing.
- Les publications concernant l'énergie de réglage disponible et l'énergie de réglage utilisée ont été adaptées pour faire face aux besoins de transparence. A cette fin, Elia a détaillé les informations publiées par catégorie d'énergie de réglage et ceci afin que les acteurs du marché belge aient une information complète pour assurer une bonne gestion de leurs portefeuilles.
- La publication sur le site web d'Elia concernant la production d'énergie photovoltaïque a été complétée. En effet, cette publication présentait déjà les prévisions à court terme et celle-ci présente maintenant une estimation de l'énergie réellement produite (ELIA website / Grid data / Power generation). De plus, la capacité prise en compte pour le calcul de l'énergie éolienne en Belgique a été révisée dans le courant 2013, ce qui augmente la précision des prévisions de cette publication.
- Une nouvelle page web sur le portail de CASC.EU (<http://www.casc.eu/en/Resource-center/CWE-Flow-Based-MC>) a été lancée à l'initiative des gestionnaires de réseau de transport d'électricité de la région CWE, parmi lesquels Elia. Il donne, jour après jour, les

paramètres Flow-based (PTDF) et les résultats d'une simulation du couplage des marchés dans le futur mécanisme Flow-based dans la région CWE.

- L'édition 2013 de la journée des stakeholders Elia a été tenue le 22 novembre. Cette journée est pour Elia l'occasion idéale d'échanger des vues avec les acteurs du marché avec lesquels Elia collabore au quotidien: clients industriels, gestionnaires de réseaux de distribution, traders, producteurs, pouvoirs publics, régulateurs, etc. Les participants ont été informés des dernières évolutions de notre offre de produits et de services, avant d'assister à des forums au sujet des initiatives au niveau de l'intégration du marché européen et de l'innovation. Le programme comprenait notamment des forums, des discours de Pierre Crevits (chef de cabinet du secrétaire d'État Melchior Wathelet) et de Marie-Pierre Fauconnier (présidente du comité de direction de la CREG), ainsi que la présentation de « Beyond 2020 » par notre CEO, Jacques Vandermeiren.
- La partie 'Investors relations' du site internet a été entièrement remise à neuf en 2013. Cette partie est dorénavant entièrement compliant avec les besoins et les règles en termes d'information pour une société cotée au Bel 20.
- Suite aux développements des énergies renouvelables particulièrement productrices en été et en réponse aux nombreuses interrogations du grand public sur les risques de surproduction pendant la période estivale 2013, Elia a développé un module d'information didactique sur son rôle au sein du marché de l'énergie et la problématique de la gestion de l'équilibre. Un indicateur visuel sur la homepage du site web d'Elia (www.elia.be) permet également au grand public de s'informer en temps réel de la situation d'équilibre entre l'offre et la demande sur le réseau haute tension.

Par ailleurs, un suivi régulier du processus de transparence au niveau européen est effectué. Cela concerne, entre autres, les obligations découlant de la directive REMIT (Regulation on Energy Market Integrity and Transparency - 1227/2011) et du règlement sur la publication des données dans les marchés de l'électricité (submission and publication of data in electricity markets - 543/2013).

- Un projet transparence (nommé EMFIP) pour répondre aux obligations du règlement n°543/2013 est en cours chez ENTSO-E, dont Elia est un membre actif. De plus, Elia a démarré un projet transparence interne pour assurer la livraison des données à cette nouvelle plateforme de publication européenne. Ces différents projets s'étalent sur 2013 et 2014.

2.3. Non-discrimination

- Outre la considération de cette dimension lors de chaque mission d'audit réalisée, la non-discrimination dans les ventes relatives à l'utilisation du réseau et aux services auxiliaires fait l'objet d'une attention continue. Ainsi, lors de l'audit des services auxiliaires 2013, les règles opérationnelles du centre de contrôle national (règles de constitution de la courbe de « merit order » et de sélection des activations par les « system

operators » du dispatching) ont été analysées par l'audit interne afin de garantir la non-discrimination entre les acteurs du marché lors de la sélection des activations. Le testing effectué sur un échantillon de données par ¼ d'heure souligne la qualité et le bon suivi des règles opérationnelles. Il a par ailleurs été convenu, à la suite de cette analyse, d'encre renforcer et d'automatiser, dans la mesure du possible, les principaux outils utilisés par nos collaborateurs. D'autre part, dans le cadre de cet audit des services auxiliaires, il a été recommandé de formaliser les règles concernant l'application des pénalités entre Elia et les fournisseurs et si possible de les intégrer au cadre contractuel existant.

- En 2013, Elia a renforcé la traçabilité et la standardisation de la procédure d'appels d'offre au sein des Achats. Il a été décidé pour les catégories d'achat principales de centraliser les appels d'offres, projets d'achat et évaluations de fournisseurs dans SAP Sourcing. Ce système informatique garantit que les appels d'offres soient établis, envoyés et ouverts selon le « principe de l'enveloppe fermée » conformément à la législation européenne. Toutes les communications pertinentes sont également faites de manière transparente par le biais de la plate-forme de discussion. Ce système permet d'adopter une approche identique à l'égard de tous les fournisseurs et souligne la neutralité d'Elia dans le choix du fournisseur.

3. Approche 2014

Conformément à la Roadmap Compliance 2013-2016, et compte-tenu de la maturité grandissante d'Elia en matière de Compliance ces dernières années, les actions retenues pour 2014 s'orienteront encore davantage sur le contrôle des mesures préventives implémentées par le passé. Ceci permettra de capitaliser sur les efforts passés en effectuant une sensibilisation ciblée sur les points de contrôle les plus importants.

* * *